

SIVU

La Maison de l'Habitat, un bilan positif !

Jardin pédagogique

Bientôt un joli petit jardin pédagogique réalisé par les enfants.

Canal : les vannes

Opération réussie, l'eau du canal circule.

Hub Léo

Une génération connectée au monde et aux autres.



Bulletin municipal communal, décembre 2015, N°76

CINTEGABELLE



CITOYENNETÉ

Parce que c'est ensemble que nous façonnerons le service public de demain.

Portrait

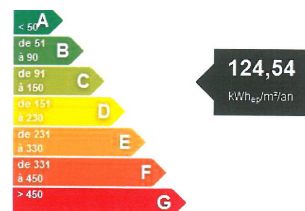
7



Rencontre avec Maryse, l'épicière de Picarrou.

Salle des fêtes

13



Une diminution de la consommation énergétique estimée à 25%.

Nos enfants

14



Nos enfants nous racontent : Pierre Carretier

SOMMAIRE

4. Retour

La rentrée scolaire
La Maison des Jeunes
Atelier poterie pour les enfants

6. À venir

Une jardin pédagogique
Repas des aînés
Accueil des nouveaux arrivants

7. Portrait

Maryse, l'épicière de Picarrou

8. Grand angle

Citoyenneté

10. Zoom

SIVU, la Maison de l'Habitat
Urbanisme, la loi ALUR
Détecteur de fumée et CO2
Économie locale
Travaux et Services Techniques
Les enfants nous racontent : Pierre Carretier

19. Divers

Bloc note
État civil
Nous contacter

CINTEGABELLE

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jean-Louis RÉMY, Maire de Cintegabelle

CONCEPTION & RÉDACTION

Serge BOSCH, Myriam CARLA, Martine CLANET,
Marie-Pierre GASC, Aurore LEGER, Lise NEMETH,
Aurélien VITRAC

Offre de stage

Développement Site Web

Sous la responsabilité de la Conseillère Déléguée à la communication et au sein de la municipalité vous proposerez des solutions de modernisation de la communication de la Mairie. Il s'agit de réaliser la refonte totale du site web de la commune afin de répondre au mieux aux nouvelles exigences de l'internaute.

Le principal objectif est la numérisation de l'information et le passage à un module applicatif web permettant une plus grande interactivité entre Mairie et citoyens. Le site web devra être esthétique et ergonomique.

Profil : minimum bac + 2 dans les métiers du multimédia et du web

CV + lettre de motivation à :

accueilmairiecintegabelle@wanadoo.fr



www.facebook.com/cintegabelle

Imprimé sur papier 100 % recyclé



Editorial

Vendredi 13 novembre, fusillades, explosions de kamikazes et une sanglante prise d'otage. On déplore au moins 130 morts dont plus de 82 rien qu'au Bataclan et 352 blessés. Situation exceptionnelle et terrible : la France entre en crise. Pour la première fois depuis la guerre d'Algérie, l'état d'urgence est décrété sur l'ensemble du territoire ! Les contrôles aux frontières sont rétablis.

La réforme territoriale, les échéances calendaires approchent et les contours se dessinent. Je vous l'accorde, les changements sont parfois de nature à susciter des inquiétudes, mais quelque-soit nos acteurs politiques, ces réformes sont inéluctables. L'objectif est de transformer pour plusieurs décennies l'architecture territoriale de notre pays avec en filigrane une meilleure efficacité et clarté de notre administration, puis la réduction des dépenses publiques.

Ne pouvons-nous pas partager ces objectifs ?

Si tel est le cas, alors adoptons une attitude positive, volontariste et soyons acteur de notre avenir ! Le nombre de régions a été diminué, mais leurs actions ont été renforcées, notamment en matière de développement économique. Les départements, un temps menacés, conservent les compétences sociales, routes et collèges. L'intercommunalité monte en puissance, avec à terme de nouvelles compétences obligatoires, telles que la gestion de l'eau et des ordures ménagères.

Si nous pensons également la commune de demain, nous devons d'abord et avant tout réussir celle d'aujourd'hui. C'est pour cela que nous avons défini quelques axes de réflexion pour mettre en place des projets pour les prochains mois :

- Mise en place d'un conseil consultatif des jeunes
- Partenariat actif avec la Communauté de Communes
- Travaux d'aménagement du centre de Picarrou
- Poursuite des travaux de rénovation des bâtiments publics
- Étude de projets structurants

N'attendons pas les consignes nationales, **mais prenons notre destin local en main.**

Pour chacun d'entre nous, cette mutation ne doit pas nous faire oublier que la solidarité doit rester au cœur de nos actions. L'un n'empêche pas l'autre. Alors, encore une fois n'ayons pas peur de l'avenir et soyons suffisamment réformateurs à notre niveau, pour transformer ces nouveaux challenges en « Bonheur collectif ».

Je remercie Sébastien VINCINI qui a souhaité passer le relais pour se consacrer pleinement à son mandat de Conseiller Départemental, tout en restant bien évidemment conseiller municipal.

Je remercie Pierre LEQUEUX qui a accepté la lourde charge que représente la politique de l'urbanisme sur notre commune.

Voilà chers concitoyens, après ces quelques infos, permettez-moi avec l'ensemble de l'équipe municipale de remercier les bénévoles et l'ensemble des acteurs locaux, pour leur participation active à l'animation de notre commune.

Ensemble, continuons dans ce même état d'esprit qui nous anime quotidiennement à agir positivement, pour que la société de demain ne ressemble pas aux prévisions d'aujourd'hui.

Bonne année à toutes et à tous

Jean-Louis RÉMY, votre Maire

Retour

La rentrée scolaire

La rentrée des classes dans les quatre écoles de notre commune s'est bien déroulée.

LES EFFECTIFS

Baccarets : 21
Picarrou : 17
Maternelle ML. YCART : 97
Elémentaire R.YCART : 137

LE TRANSPORT SCOLAIRE

La Haute-Garonne fut un des premiers départements à assurer le transport scolaire gratuit et Cintegabelle est une des rares communes à bénéficier du transport gratuit vers ses écoles élémentaires et maternelles.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis soir, la navette communale assure le transport des écoliers de Picarrou et des Baccarets à l'école élémentaire de Cintegabelle où ils peuvent participer aux

activités d'accueil de loisirs associées à l'école. (ALAE)

En effet, le faible nombre d'enfants restants à l'ALAE à Picarrou et aux Baccarets et l'obligation légale d'avoir deux animateurs par site, nous ont amené depuis la rentrée 2014 à centraliser l'ALAE sur le site de Cintegabelle.

Le mercredi midi, la navette transporte les enfants des hameaux au centre de loisirs intercommunal et à la cantine.

LA CANTINE

Dans la salle de restauration, les repas sont servis par une équipe communale expérimentée.

Les repas sont achetés par la Mairie à la cuisine centralisée de la Communauté de Communes (CCVA). La réchauffe des repas est assurée par l'ASEI.

220 repas sont servis en moyenne par jour.

Tarif cantine en € 2015-2016	QF Tranche 1 0 à 400	QF Tranche 2 401 à 650	QF Tranche 3 651 à 850	QF Tranche 4 851 à 1000	QF Tranche 5 > 1000
Tarif Enfants Cintegabelle	2,40	2,52	2,64	2,76	2,88
Tarif Enfants extérieurs	3,00	3,15	3,30	3,45	3,61

Plus de 50% du coût des repas est pris en charge par la collectivité.



Le programme « Hub Léo », c'est:

Un cocktail d'activités mêlant des activités sportives, des animations culturelles et des expérimentations autour des médias numériques .
Un espace aménagé spécialement dédié aux 11/ 15 ans. Chaque Hub dispose d'un espace multimédia, d'un point presse, coin détente...
Être connecté au monde, aux autres Hubs. La plateforme internet permet de découvrir les autres Hubs et leurs actualités.



La Maison des Jeunes

Depuis le début de l'année la Maison des Jeunes de Cintegabelle s'est positionnée pour être l'un des 14 sites nationaux pilotes du projet « HUB Léo ». Cette action nationale en direction des 11/15 ans a rassemblé cet été (du 6 au 10 juillet) 100 jeunes de la France entière dont 8 jeunes Cintegabellois sur l'île de Chambod dans l'Ain. Au programme diverses activités autour de la cause nationale, cette année le réchauffement climatique. Bien sûr, de nombreuses activités sportives et des moments conviviaux ont ponctué ce projet.

ÉCHANGES EUROPÉENS

La première boucle des projets d'échanges européens Erasmus+ lancée à Cintegabelle en 2013 s'est terminée cet été. Les jeunes ont fini cette édition établie au départ sur 3 années. C'est donc tout naturellement à Madrid après Cintegabelle et Rugaji (Lettonie) que le séjour s'est déroulé du 23 juillet au 3 août 2015. Les 45 jeunes issus de Lettonie, d'Es-

pagne et de France ont échangé sur la notion d'identité européenne et se sont inscrits sur différents ateliers (graffiti, cirque de rue, freerun) en rapport avec les arts de rue retenus par la commission européenne sur ce volet.

Nouveau ! Atelier poterie pour les enfants

À l'Atelier Poterie de Cintegabelle, création d'un groupe d'enfants à partir de 6 ans pour le plaisir de modeler, colorer sa pièce et la voir cuite après émaillage.
Tous les lundis à 16h30
Plus d'infos :
05 61 76 74 71
05 62 20 06 63
atelier.terre-vivante@orange.fr

Personnel communal

Après plus de 10 années passées au sein de la Mairie, Marie-Françoise LECHALUPE, prend sa retraite.
Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal remercient Marie-Françoise pour son dévouement, sa bonne humeur et sa gentillesse qu'elle apportait au service accueil de la mairie

Marie-Françoise
Agent d'accueil municipal



À venir

JANVIER
10

Repas des aînés

12h - Salle des fêtes

Un moment d'échange, de partage et de convivialité.

Vous n'avez pas reçu l'invitation et vous avez plus de 65 ans, appelez-nous : 05 61 08 90 97

UN JARDIN PÉDAGOGIQUE À L'ÉCOLE

La Municipalité a fait l'acquisition d'un jardin tout près des écoles à but pédagogique. Dès les beaux jours, les enfants de l'ALAE de Cintegabelle ont pu profiter des joies du jardinage sur la place du petit jardin située à proximité des écoles. Les enfants ont pu s'approprier cet espace de verdure dans le cadre du projet « les saisons en poésies » (Nouvelles Activités Périscolaires), nettoyer, couper, semer mais aussi écouter de superbes poésies en compagnie de Gaston et Perrine d'Al Cantou, voici le programme qui était proposé. Les services techniques ont aussi prêté main forte afin d'embellir le petit jardin dans lequel les projets vont se poursuivre.



FÉVRIER
20

Accueil des nouveaux arrivants

10h - Salle cinéma Gérard Pilipe

Vous habitez la commune depuis janvier 2015 et vous souhaitez participer à la matinée des nouveaux arrivants.

Appelez-nous : 05 61 08 90 97

PLAN D'AIDE 2016

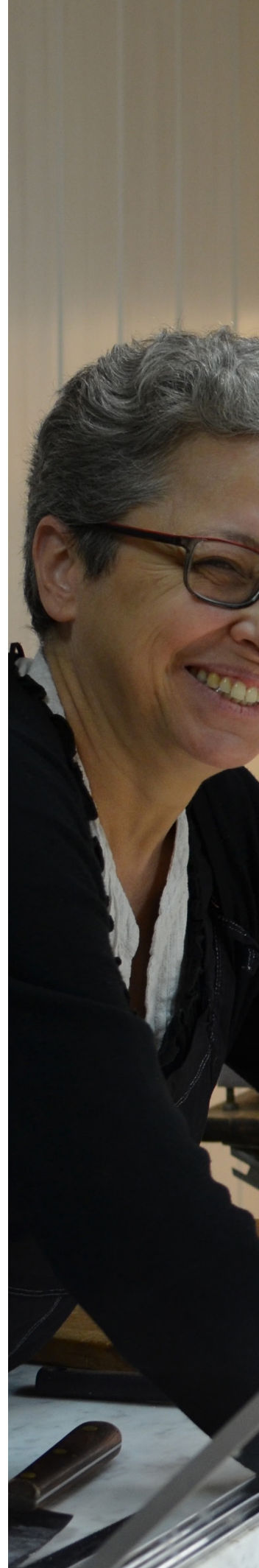
Le CCAS, lors du déclenchement par le Préfet d'un plan d'alerte (grand froid, inondation, tempête, canicule...), met en place des actions de solidarité en faveur des personnes isolées et/ou vulnérables, susceptibles d'être affectées par les effets d'une tempête, inondation, ou autre cause, selon les saisons.

Depuis 2011, la municipalité a mis en place un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées bénéficiaires du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels. Il s'adresse aux personnes âgées, de 60 ans et plus, isolées ou à mobilité réduite, ainsi qu'aux personnes titulaires de la carte personne handicapée à 80 %, domiciliées à Cintegabelle.

Selon les demandes et besoins, une visite à domicile sera effectuée par des agents du CCAS ou des élus. L'intervention ponctuelle du CCAS peut se faire selon certaines conditions : en cas de grand froid (-10°C), de fortes chutes de neige (à partir de 5 cm) et lors de plaques de verglas sur la chaussée et les trottoirs.

Si vous répondez à l'un de ces critères et si vous le souhaitez ou si vous connaissez une personne correspondant à cette situation et avec son accord, vous pouvez contacter le CCAS. Contact : Marie Pierre GASC

S 05 61 08 90 97



Portrait

Chez Maryse

SON PARCOURS

En septembre 2010, Angel « épicier de Picarrou » met en vente la boutique. De son côté, notre future épicière s'ennuie dans l'entreprise de logistique où elle travaille, elle ne trouve plus de sens à son travail. Alors sur les conseils d'une amie, pourquoi pas ne faire le grand saut : revenir vers un emploi qu'elle a déjà pratiqué dans sa jeunesse à Cornebarrieu. Ses motivations : *«le contact humain m'allait bien, le mari pas emballé, inquiet»* et sa formation de programmeur qu'elle a suivi selon les souhaits paternels, avec ce bagage elle est prête à relever le challenge. Après un temps de doublure avec Angel, Maryse prend les rênes et aujourd'hui sa boutique est très fréquentée et la clientèle satisfaite.

Entre 80 et 100 clients par jour viennent chez Maryse faire ses courses complémentaires ou principales, cela va du pain à La Dépêche, des fruits aux légumes et aussi plein d'autres produits indispensables à sa clientèle, du plus jeune au plus âgé. Pour les seniors, elle assure la livraison des courses à domicile. Pour les plus jeunes, avec la monnaie des courses, elle les aide à compter les friandises qu'ils peuvent acheter. L'épicerie est ouverte tous les jours y

compris le dimanche matin dès 8h. Si les produits ne sont pas tous installés, qu'à cela ne tienne, les clients lui donnent un coup de main sans qu'elle demande quoique ce soit pour décharger les paniers de pain ou les charges lourdes. Le service plus de l'épicière c'est aussi un point vert Crédit Agricole, relais poste à l'occasion, envoi d'un fax, ou d'un message par internet, un renseignement: un numéro de téléphone, une adresse, un conseil...

SES PROJETS:

Développer la vente de produits locaux et faire des animations le samedi et le dimanche afin de promouvoir l'artisanat local et d'autres choses qu'elle nous fera découvrir.

SES MEILLEURS MOMENTS :

Les mamans viennent lui présenter leur enfant dès la naissance, les clients lui confient leurs moments de vie, ceux qui viennent à heure régulière pour pouvoir rencontrer les Picarrounais.

SON RÔLE :

Dit par Maryse *«l'épicière du village dans le petit bled, ce n'est pas possible de vivre égoïstement sans rien échanger avec les gens, certains clients attendent une relation plus poussée : une écoute bienveillante, une confidente. J'espère savoir écouter et sans ambition être un peu "l'assistante sociale".»*

Les Picarrounais la définissent comme **«le cœur de Picarrou»**, elle fait l'unanimité des plus petits aux grands. Maryse crée le lien intergénérationnel, le lieu et sa présence donnent vie à Picarrou. Les jeunes générations lui attribuent un rôle fondamental et la vérité sort toujours de la bouche des enfants.

Maryse
dans son épicerie à
Picarrou

“ Selon vous, pourquoi est-il nécessaire de donner la parole aux jeunes ?

Les jeunes sont des adultes en devenir, et les citoyens Cintegabellois de demain.

Il est donc important de prendre en compte leurs remarques et réflexions pour imaginer et construire l'avenir de notre commune.

Qui peut participer au Conseil Consultatif de Jeunes de Cintegabelle?

Tous les jeunes âgés de 11 à 16 ans et habitant la commune de Cintegabelle.

Pourquoi participer ?

- Donner la parole aux jeunes,
- Connaître le fonctionnement de leur commune et s'intégrer dans la vie publique,
- Réfléchir sur des problèmes communaux et y apporter des solutions,
- Formuler des propositions concrètes sur les questions en matière de jeunesse,
- Participer à la vie sociale et culturelle de la commune,
- Vivre une expérience grandeur nature de démocratie participative et être un citoyen actif,
- Contribuer à la formation des citoyens de demain.

COMMENT PARTICIPER

Contactez le Service Jeunesse :

06 95 65 47 22

aj.cintegabelle@leolagrange.org

Ou la Mairie :

jeparticipe@mairie-cintegabelle.fr

En précisant :

Nom, prénom, date de naissance,
e-mail et tél du jeune.

Nom prénom, adresse, e-mail et tél
du responsable légal.

Pour être membre du comité de pilotage et/ou participer aux rencontres citoyennes :

05 61 08 90 97

jeparticipe@mairie-cintegabelle.fr



La citoyenneté, c'est aussi le Service Civique

La Mairie de Cintegabelle va accueillir et accompagner des jeunes en Service Civique.

L'objectif de l'engagement de Service Civique est de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront prendre confiance en eux, gagner en compétences et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Loin du stage centré sur l'acquisition de compétences professionnelles, le Service Civique est donc avant tout une étape de vie d'éducation citoyenne par l'action. L'accueil d'un volontaire en Service Civique doit donc être pensé avant tout comme la rencontre entre un projet relevant de l'intérêt général, porté par une collectivité et un projet personnel d'engagement.

LA 1^{ÈRE} MISSION CONFIEE

Le jeune volontaire interviendra dans le domaine de la culture. Les activités culturelles proposées par la commune sont essentiellement développées et animées par des bénévoles et élus. Aujourd'hui, nous souhaitons apporter un nouveau souffle à la politique culturelle de notre commune. Le principal objectif de la mission est l'aide au développement et à la diffusion de l'offre culturelle.

L'objectif d'intérêt général : proposer une offre culturelle adaptée et accessible à tous.

Plus d'info :

www.service-civique.gouv.fr

jeparticipe@mairie-cintegabelle.fr

GRAND ANGLE Participation citoyenne

à Cintegabelle

Parce que c'est ensemble que nous façonnerons le service public de demain. Pour aller plus loin dans le dialogue avec ses administrés, la municipalité de Cintegabelle met en place la participation citoyenne.

Juin 2015 Lancement du projet.

Août 2015 Création d'un comité de pilotage composé de citoyens et d'élus devenant ainsi une commission extra-municipale de concertation.

Septembre 2015 Réunion de présentation au comité de pilotage.

Décembre 2015 Enquête, identification des thèmes et des sujets à traiter.

Février – Mars 2016 Rencontres citoyennes : ateliers thématiques, ouverts à tous.

Avril 2016 Rencontres citoyennes : ateliers scénarios, ouverts à tous.

Mai 2016 Définition du projet et rédaction du cahier des charges.

Aujourd'hui, c'est pour les Cintegabellois et avec les Cintegabellois que la participation citoyenne est en marche. Déjà trois projets sont lancés, le réaménagement du centre-bourg de Picarrou, la création du 1^{er} Conseil Consultatif de Jeunes Cintegabellois et la concertation sur la transition énergétique à Cintegabelle.

RÉAMÉNAGEONS ENSEMBLE LE CŒUR DE PICARROU

Le contexte: Picarrou va connaître d'importants travaux dans le centre-bourg en raison de l'arrivée de l'assainissement collectif courant 2015-2016.

Les étapes :

1 : rénovation du réseau d'eau.

2 : création de l'assainissement collectif

3 : enfouissement des réseaux électriques.

Nous avons souhaité, dans une démarche participative, avec vous, profiter de ces travaux pour réaliser des aménagements et améliorer notre cadre de vie.

Notre village appartient à tous, il est notre bien commun et c'est la raison pour laquelle nous désirons vous consulter et réfléchir ensemble à l'agencement et à l'amélioration de nos espaces publics avec l'aide du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

PAROLE AUX JEUNES, LE CONSEIL CONSULTATIF DE JEUNES (CCJ)

En partenariat avec le Service Jeunesse,

Calendrier

Participation citoyenne à Picarrou

la Commune de Cintegabelle crée le Conseil Consultatif des Jeunes. C'est le fruit de réunions, rencontres, échanges, réalisés par les élus du groupe de travail « Jeunesse ».

Donner la parole aux jeunes, c'est la volonté de Pierre LEQUEUX notre adjoint en charge de la Jeunesse.

Le fonctionnement ?

L'animation est confiée aux animateurs du Service Jeunesse. Les jeunes seront amenés à réaliser des projets d'intérêt collectif.

Un comité d'éthique est le garant de la neutralité politique et religieuse du CCJ. Il est composé d'élus, de professionnels et de représentants des parents. Il est destinataire des comptes rendus des réunions. Il se réunit régulièrement pour faire le point sur le projet.

PROJET ÉOLIEN : RESPONSABILITÉ, TRANSPARENCE ET RÉFLEXION

A l'heure où la France accueille la conférence mondiale COP21 sur le changement climatique, les territoires se doivent de participer à la construction d'un monde vivable pour les générations futures. Comme nous l'évoquions dans nos éditions précédentes, Cintegabelle, déjà résolument engagée dans le Plan Climat-Énergie du Pays Sud-Toulousain, est prête à prendre sa part dans la transition énergétique. Notre commune porte ainsi un regard bienveillant sur les projets de production d'énergies renouvelables qui lui sont présentés mais n'en oublie pas pour autant d'être vigilante et exigeante. A cette fin, le Conseil Municipal a adopté en ses séances du 27 juillet et du 24 novembre une délibération portant programmation des actions de concertation sur le projet éolien porté par Futures Energies filiale d'ENGIE à Cintegabelle.

La position de la commune sur le projet

Après avoir rappelé que la transition énergétique est une nécessité sociale et environnementale et que l'énergie éolienne constitue une énergie mature et compétitive, notamment eu égard à la hausse durable du coût du nucléaire, le Conseil Municipal a posé que « dès lors qu'un projet privé de l'ampleur de celui de Futures Énergies se trouve sur le territoire de la commune, le Conseil se doit d'adopter une attitude vigilante et de mettre en œuvre les mesures

nécessaires pour pouvoir, le moment venu, prendre une décision en toute indépendance ». Le Conseil a donc « réitéré le conditionnement de son avis définitif sur le projet aux résultats de l'ensemble des études de faisabilité ainsi qu'à ceux de la concertation ».

Information, écoute et transparence

Il a été mis en place, suite à la séance du 27 juillet, des interfaces d'information et d'expression relatives à ce projet. Ainsi, en Mairie sous la forme d'un registre disponible à l'accueil, ou en ligne sur un espace dédié du site internet de la Mairie, toutes les informations relatives au projet (délibérations, présentations, normes, résultats d'études, etc.) sont, au fur et à mesure, mises à la disposition du public. Sur ces mêmes espaces, il est possible de déposer des avis ou des interrogations sur le projet.

Le Comité éolien, un organe transparent de réflexion

La délibération du 24 novembre met en place un Comité Éolien, composé d'une trentaine de personnes, élus de la majorité et de l'opposition, d'élus des communes voisines et communautés de communes, de citoyens, de représentants d'associations et d'autres organismes concernés et du porteur de projet. Son rôle sera d'examiner les études et de veiller à leur indépendance, d'informer et de réfléchir sur l'éolien et ses impacts, de prendre connaissance des interpellations de la population et d'en inspirer ses travaux, ainsi que de réfléchir sur des mécanismes de financements participatifs citoyens. Ses travaux seront rendus publics au fur et à mesure de ses séances. Il donnera au Conseil Municipal, une synthèse de travail.

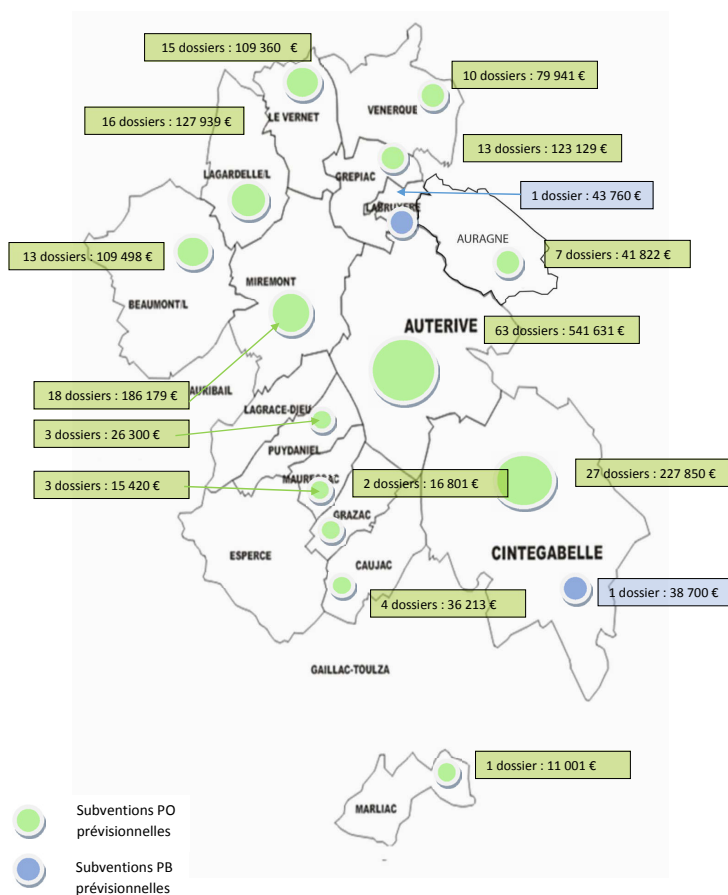
Une réflexion globale sur l'énergie

Parce que ce projet s'inscrit dans une démarche globale et que l'action contre le changement climatique ne saurait se résumer à ce projet, la commune mettra en place à partir de 2016 un cycle de diffusion d'information sur les énergies et la transition énergétique afin d'engager une réflexion citoyenne globale sur la question.

Zoom

Habitat
Rénovation
Urbanisme

Bilan des dossiers déposés durant les 3 années par Commune



MAISON DE L'HABITAT DU SIVU LÈZE ARIÈGE : VOTRE SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DÉDIÉ À L'HABITAT

Un bilan positif pour l'OPAH Lèze Ariège

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Lèze Ariège vient de s'achever après trois années d'animation qui ont permis le montage de 197 dossiers, représentant un total de 1 735 534 € de subventions pour un total de 2 627 557 € de travaux induits.

Pour Cintegabelle, ce sont 27 dossiers de demandes d'aides à l'amélioration de l'habitat qui ont été montés et déposés auprès des financeurs, représentant un total de 227 850 € de subventions.

Ce dispositif a donc permis à la fois d'accompagner les propriétaires privés les plus modestes dans leurs projets de rénovation et de soutenir fortement l'activité du secteur artisanal local en période de crise économique.

Un maintien des permanences locales

Après ces trois années d'opération, la Maison de l'Habitat du SIVU Lèze Ariège continue d'accompagner les propriétaires privés dans l'amélioration de la qualité de leurs logements.

Au regard des besoins toujours plus importants identifiés dans le cadre de la rénovation énergétique et du maintien à domicile de nos aînés, les élus du SIVU Lèze Ariège ont en effet, décidé de poursuivre depuis la rentrée de septembre 2015 le service de permanences ouvertes au public qui existe depuis plus de 10 ans sur le territoire.

Ce véritable service public intercommunal de l'habitat propose un accompagnement gratuit des propriétaires occupants et bailleurs, tant sur le plan technique dans le choix des travaux à engager en priorité que sur le plan financier avec le montage de dossiers de subventions permettant de diminuer les frais de ces travaux d'amélioration.

Selon les cas, il est possible de bénéficier de subventions dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) «Habiter Mieux et Adaptation» porté par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne mais aussi d'aides des caisses de retraites, d'un éco-chèque logement de la Région Midi-Pyrénées ou encore d'un crédit d'impôt pour la transition énergétique.

L'attribution d'une aide n'est pas

systématique puisqu'elle dépend des ressources de chacun, de la nature des travaux envisagés et des enveloppes budgétaires des différents financeurs.

Les travaux éligibles à ces financements concernent généralement les travaux de lutte contre la précarité énergétique, la sortie d'insalubrité, l'adaptation au handicap et à la perte d'autonomie avérée.

Aussi, **si vous envisagez des travaux dans votre logement, ne les commencez pas avant d'être venu** vous renseigner auprès de la Maison de l'Habitat du SIVU Lèze Ariège, afin de savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide aux travaux.

N'hésitez plus et venez rencontrer Fabrice Fiocco et Laurie Pradier, les conseillers habitat du territoire, lors des permanences qui se tiennent :

- tous les jeudis de 14h00 à 16h00 à la Maison de l'habitat, 14 rue Camille Pelletan à Auterive 05.61.50.05.93.

- tous les 1^{ers} jeudis du mois de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Venerque 05.62.11.59.59.

- tous les 2^{èmes} jeudis du mois de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Cintegabelle 05.61.08.90.97.

URBANISME, LA LOI ALUR

Stéphanie BRUSSOLO en charge de l'urbanisme à la Mairie de Cintegabelle, nous explique les conséquences de la loi Alur qui a mis fin à la mise à disposition gratuite des services de l'État pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dans les communes appartenant à des communautés de plus de 10 000 habitants.

Depuis le 1er juillet 2015, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Sud Toulousain (PETR) remplace la Direction Départementale des Territoires (DDT) dans le cadre de l'instruction des

documents d'urbanisme comme par exemple les permis de construire ou encore les déclarations préalables.

Leurs bureaux sont à Carbonne mais une permanence a été mise en place tous les jeudi, sur rendez-vous, de 14h00 à 17h00, dans les locaux de la Communauté des Communes de la Vallée d'Ariège (CCVA) à Auterive, afin de vous recevoir dans les meilleures conditions pour discuter de vos projets d'urbanisme.

Pour prendre rendez-vous contactez-les avant le mercredi midi précédant la permanence au 05 61 97 30 34.

DÉTECTEUR DE FUMÉE

L'appareil doit pouvoir détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et émettre un signal sonore suffisamment puissant pour réveiller des occupants endormis. Il doit être marqué CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Initialement, les détecteurs de fumée devaient être installés dans les appartements et les maisons avant le 9 mars 2015 (et donc au plus tard le 8 mars 2015). Devant les problèmes d'indisponibilité, à la fois des DAAF Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée) et des installateurs, le législateur a prévu de repousser la date-limite au 1er janvier 2016.

Les normes d'installation sont précises : le détecteur doit être vissé (et pas collé) en partie supérieure, dans un endroit le plus éloigné possible de la cuisine et de la salle de bains, de façon à éviter qu'il ne se déclenche à cause de la vapeur. Les endroits à privilégier sont les espaces ouverts, de type couloir ou palier devant les chambres. Idéalement, il est placé au centre du plafond. Si vous le fixez au mur, il doit être placé entre 15 et 30 centimètres du plafond.

Les habitants d'une maison doivent fixer

un détecteur par niveau, ceux qui logent dans un grand appartement ont intérêt à en installer au moins deux.

DÉTECTEUR DE CO2

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore. Sa densité est voisine de celle de l'air. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il se diffuse très vite dans l'environnement.

Il existe deux types d'intoxication :

- l'intoxication aiguë, qui entraîne une intervention des secours en urgence et se manifeste par des vertiges, une perte de connaissance, une impotence musculaire, voire un coma et le décès ;
- l'intoxication chronique, qui entraîne des maux de tête, des nausées, une confusion mentale. Difficilement détectable, elle peut entraîner, à la longue, des troubles cardiaques ou respiratoires. Ce type d'intoxication est actuellement suspectée de perturber le développement cérébral des enfants et notamment leur fonctionnement intellectuel.

Sources de Monoxyde de Carbone :

Foyer de Cheminée, appareils de cuisson, chauffage, portatifs, cuisine, buanderie, arrière cuisine, cellier, garage.

Attention : des personnes peuvent vous contacter par téléphone (ou se rendre directement à votre domicile) afin de faire réaliser chez vous une visite de contrôle de votre détecteur de fumée en vous affirmant que cette visite de contrôle est obligatoire. Il s'agit d'une information fausse puisque la loi ne prévoit aucune visite de contrôle de ce type. Il s'agit donc d'un démarchage abusif.



**Service d'Application
du Droit des Sols**
Carbonne

Nos marchands fidèles,
marché de plein vent
tous les dimanches matin.

FROMAGÈRE

Productrice de lait de brebis
Prénom : Sandrine
Produits: Yaourt, fromage,
lait et beurre de brebis
et viande d'agneaux.
Éleveur et producteur en
agriculture raisonnée
Présente jusqu'à Noël,
retour fin mars après les
naissances des agneaux.

MARAICHERS bio

Prénoms: Aude et Gabriel
Produits: légumes de saison
Producteur en agriculture biologique à la ferme
Lieu: Lézat sur Lèze
Présents toute l'année

SPÉCIALITÉS CAMBODGIENNES

Prénom: Teie
Produits: Plats préparés faits maison et poulets rotis
fermiers de Savardun
Présente toute l'année

PRIMEUR

Prénom: Alain
Produits: fruits et légumes
Fournisseurs : producteurs locaux (Cazères, Le Vernet,...),
marché gare de Toulouse, Perpignan
Présent toute l'année

Nouveau !

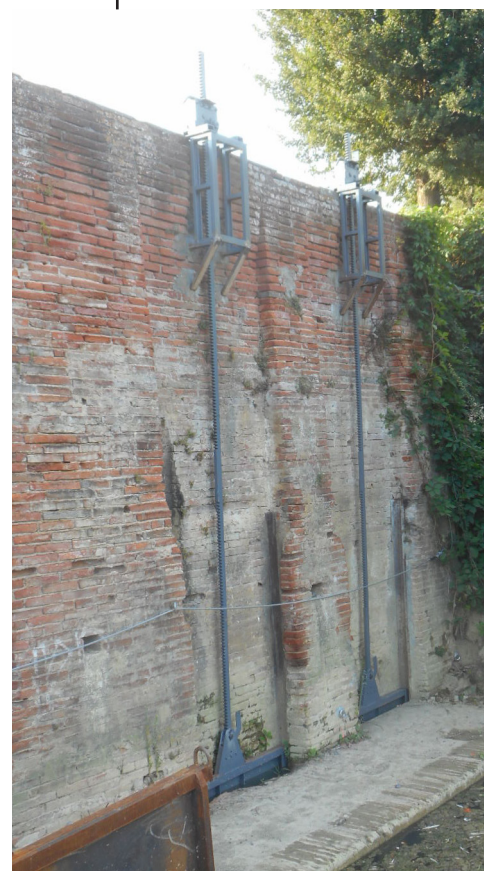
*Stress, fatigue, prise de poids, ... régimes
contraignants, risqués, sans lendemain..... et
si la solution était dans notre assiette ?*

Marina Colin, naturopathe et conseillère
en nutrition propose un accompagnement
personnalisé pour apprendre à changer nos
modes alimentaires.

Sur RDV à domicile
06 14 08 44 07
marinacol1@yahoo.fr



Vannes





Toiture de la salle des fêtes
Après isolation

Travaux
Services techniques

Isoler pour réaliser des économies, c'est aussi pour les bâtiments communaux !

Des travaux d'isolation et d'étanchéité ont eu lieu à la salle des fêtes en octobre. En effet la toiture a été recouverte d'une isolation en mousse polyuréthane projetée.

C'est un matériau isolant, généré sur place qui est projeté sur la surface,

il gonfle et forme une enveloppe continue d'isolation.

- Sans pont thermique.
- Sans infiltration d'air parasite.

La mousse est créée, dans le pistolet de projection, grâce au mélange de deux matériaux fluides.

En quelques jours la toiture de la salle des fêtes a été entièrement recouverte.

Nous espérons ainsi réaliser une **baisse de 25%** sur la facture d'électricité et améliorer le confort.



Toiture de la salle des fêtes
Après isolation

Broyât de végétaux

Issu des élagages et tailles des espaces verts communaux

Acquisition d'un broyeur de végétaux



La commune s'est engagée dans une politique de **réduction de déchets**

et des coûts en investissant dans un broyeur de végétaux.

L'objectif est de sortir du circuit habituel les tonnages de déchets verts qui sont en constante augmentation.

Le recours au broyeur doit permettre à la commune d'utiliser le broyat issu de ses déchets verts et de **réduire le coût** pour la collectivité lié au nombre d'enlèvements de bennes à la déchèterie.

Les végétaux ainsi broyés sont compostés avec d'autres déchets biodégradables ou utilisés en paillage au pied des plantations (fleurs, arbustes, légumes...) où ils contribueront à garder l'humidité et à enrichir le sol en se décomposant au fil du temps.

Finis les allers-retours à la déchèterie ! Les employés communaux pourront ainsi réaménager les massifs tout en facilitant le travail d'entretien et gagner du temps sur les chantiers de tailles. Pour aller plus loin dans la démarche de réduction des déchets, la municipalité envisage d'étendre ce service aux habitants.

Nouvelles vannes de prise d'eau

Les vannes qui alimentent le canal du moulin ont été remplacées au cours du mois d'août.

Cette délicate opération a été réalisée en régie, l'implication de tous (élus, bénévoles, employés) a permis d'obtenir le résultat espéré. La solution technique retenue a consisté à mettre en place un obturateur au droit de chaque vanne afin de permettre l'extraction de l'ancienne et la mise en place d'une nouvelle. L'opération a été effectuée sur deux vannes.

La fabrication des vannes et des organes de manœuvre a été réalisée par un artisan local qui a fait preuve d'un savoir-faire remarquable.

L'eau peut maintenant transiter dans le canal et alimenter le moulin, le débit disponible qui est égal à 2,5 m³/s respecte les caractéristiques du droit d'eau défini dans l'arrêté préfectoral de 1812, le délai prescrit par la justice a été respecté.



Les enfants nous racontent

Pierre CARRETIER

Les pilotes de la SAL 39

posent devant un Salmson 2A2 de leur unité lors du 2ème trimestre 1918 - De gauche à droite assis : Brigadier Pierre GALTIER, Caporal Charles CARLIN, Caporal Alfred DUBOIS - Debouts : MdL William STORA, Slt Pierre CARRETIER, Cne Thélis VACHON, Ltt Ernest GAUTIER, Caporal Lucien SIRDEY, Caporal Charles GIAFFERI - Photo et légende SHD de VINCENNES.

Nous nous sommes inspirés du livre de Roger YCART sur les Baccarets.

Le passage que nous avons lu parle principalement de la Première guerre mondiale. Nous avons constaté qu'il y a eu 18 personnes des Baccarets qui sont mortes lors de la Grande guerre.

Parmi les personnes qui se sont engagées, Pierre CARRETIER dans l'aviation française en 1914. Il est né à Miremont (d'après R. YCART) et a vécu une partie de sa jeunesse avec ses parents aux Baccarets. Il passe son brevet de pilote en 1915. Il est rapidement gradé au sein de l'aviation. Après la guerre il décide d'y rester et devient membre de l'équipage MERMOZ. Le 16 janvier 1933, il

est dans l'équipage qui effectue le record de la traversée de l'Atlantique Sud en 14h27min. En 1933, Pierre CARRETIER devient capitaine puis sera général en 1939. Il sera porté disparu en plein air en 1945 à Rabat.

Nous avons trouvé sur internet une carte d'identité et une photo de Pierre CARRETIER lorsqu'il a reçu une médaille (site BNF).

David et Enzo, école des Baccarets

Bloc notes

Services communaux

- Centre Communal d'Action Sociale CCAS
repas à domicile
☎ 05 61 08 90 97
- École maternelle Marie-Louise YCART
☎ 05 61 08 08 59
- École élémentaire Roger YCART
☎ 05 61 08 90 03
- École des Baccarets
☎ 05 61 08 92 91
- École de Picarrou
☎ 05 61 08 40 22
- Salle de restauration scolaire
☎ 05 61 56 18 47
- Service Jeunesse
☎ 05 61 08 35 72 - 06 78 56 52 69

Services intercommunaux

- Accueil de Loisirs Associé à l'École ALAE
Centre de loisirs
☎ 05 61 08 35 72
- Assainissement
☎ 05 61 50 99 00
- Communauté des Communes CCVA
☎ 05 61 50 99 01
- Microcrèche Le Cantounet
☎ 09 62 13 29 71
- Relais Assistante Maternelle RAM
☎ 05 61 50 64 60
- Service d'aide à domicile SIASC
☎ 05 61 08 85 69

Autres services

- Assistante sociale Conseil Départemental
☎ 05 61 50 99 10
- Collecte des déchets SMIVOM
☎ 05 61 50 68 17
- Déchèterie du mardi au samedi SMIVOM
☎ 05 61 50 68 17
- Dépannage électricité
☎ 09 726 750 31
- Dépannage gaz GRDF
☎ 0 810 131 333
- Service de Soins Infirmiers à Domicile SSIAD
☎ 05 61 50 61 47
- Syndicat électricité SDEHG
☎ 05 34 31 15 00
- Syndicat des eaux SIECHA
☎ 05 34 66 71 20
- Urgence assainissement 24H/24H - 7j/7j
☎ 0 811 902 903
- Urgence dépannage eaux SIECHA
☎ 05 61 81 30 76

État civil

NAISSANCES

- Victoire LEVEL, le 21 mai
- Lucas LEDUC, le 5 juin
- Hynatha BOURIN, le 21 juin
- Alice AUBERT, le 23 juin
- Kaïs ZAILEL, le 17 juillet
- Sana ZAILEL, le 17 juillet
- Tiyah LEBRUN, le 16 juillet
- Tom LE QUROQUENNEC, le 24 juillet
- Léo DOMIS, le 28 juillet
- Enzo DOMIS, le 28 juillet
- Aziz DEZZAZ, le 30 juillet
- Léina DE KAEY DIAZ-CLAVERIA, le 30 juillet
- Anouar KARROUMI, le 15 août
- Matheo CHENNE, le 17 août
- Louca PRADEL, le 22 août
- Norah DONAGHY, le 24 août
- Arthur TRINCAL, le 30 août
- Lenny ONQUIERT, le 17 septembre
- Kathlyn GRANDHOMME DEBUF, le 20 septembre
- Melyna KOT, le 18 septembre
- Nina FAJAU, le 25 septembre
- Kaylann UTRERA CARVALHO, le 3 octobre
- Maxence LE GUILLE, le 12 octobre
- Tino LEFEVRE, le 03 décembre

MARIAGES

- Alexandre VIRAG et Camille DENOY, le 25 juin
- Mathieu PUJOL et Eva GIUGLARIS, le 27 juin
- Patrice ALBERT et Pilar ROLDAN, le 4 juillet
- Sébastien ROUSSEAU et Mylène THI-BAUT, le 11 juillet
- Eric RISPAL et Suzanna PIRES, le 18 juillet
- Jérôme BADET et Marilyne FAURÉ, le 18 juillet
- Anne-Laure VIVES et Céline DIEDERICH, le 25 juillet
- Hector FAURÉ et Marcelle BELLAICHE, le 29 août
- Fadi AYADI et Emeline TOULY, le 29 août
- Badreddine BOUABDALLAH et Kawtar DEZZAZ, le 4 septembre
- Patrice DEL RIO et Anne PONCELET, le 19 septembre
- Pascal VINCINI et Nadine CLÉMENT, le 20 octobre

DÈCÈS

- Yvette ECHENE, le 22 mai
- Anne MANFRINATO, le 3 juin
- Paul LOUBIÈS, le 20 juin
- François POUGET, le 12 juillet
- Patrice ALBERT, le 27 juillet
- Jeannine ROCA, le 20 juillet
- Viviane CANALS, le 6 août
- Jean GIMBRÈDE, le 17 août
- Aline MACKOWIAK, le 23 août
- Pierre DAVID, le 4 septembre
- Jeannine MOUSTY, le 23 septembre
- Joseph FAURE, le 11 octobre
- Auguste BLANC, le 30 octobre
- Marguerite MIGUEL, le 09 novembre
- Alice DELRIEU, le 22 novembre

Nous contacter

Mairie de Cintegabelle

place Jacques PIC
31550 Cintegabelle
s 05 61 08 90 97
Fax 05 61 08 17 06
www.mairie-cintegabelle.fr
mairie-cintegabelle@wanadoo.fr
Ouverture au public
lundi / mercredi / vendredi
9 h - 12 h / 14 h - 18 h
mardi / jeudi
9 h - 12 h

Permanences administratives :
1^{er} et 3^{ème} samedi du mois
10 h - 12 h
Permanences d'élus :
Picarrou - Mairie annexe
2^{ème} samedi du mois
10 h - 12 h
Les Baccarets - École
4^{ème} samedi du mois
10 h - 12 h

PARTICIPONS!

COMMUNE DE CINTEGABELLE

:/ ...

j'ai une idée !

Picarrou
parlons-en

CCJ
Conseil
Consultatif
de Jeunes

:(...

... :)



MAIRIE DE CINTEGABELLE

Rédaction et conception réalisées par nos soins

www.mairie-cintegabelle.fr

